

PROCÈS-VERBAL de la cent-quarante-neuvième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1029 et en visioconférence le mardi 9 mai 2023 à 9 h et ajournée au mercredi 10 mai 2023 à 9 h.

CONFIRMÉ LE 12 SEPTEMBRE 2023.

9 mai 2023					
Membres	Présent·e	Absent·e	Membres	Présent·e	Absent·e
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X		MARTIN, Suzanne Chargée de cours, Département des sciences de l'éducation	X (Arrivée à 9 h 15)	
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables		X*	MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X	
GOSSELIN, Éric Professeur, Département de relations industrielles	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales		X
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières		X*			
Personnes invitées	Présent·e	Absent·e	Personnes invitées	Présent·e	Absent·e
AIMÉ, Annie Professeure, Département de psychoéducation et de psychologie	X		LAPOINTE, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	
BANVILLE, Maxime Diététiste-nutritionniste et chargé de cours au Département des sciences infirmières	X		LEMELIN, Lucie Professeure et responsable des programmes IPS, Département des sciences infirmières	X	
CHOQUETTE, Éléna Professeure, Département des sciences sociales	X		PERRON-DUFOUR, Mathieu Professeur, Département des sciences sociales	X	
LAFRENIÈRE, Jacynthe Diététiste-nutritionniste	X		SAINT-HILAIRE, Félix Agent de recherche, Décanat des études	X	
Présidente	Présente	Absente	Secrétaire	Présente	Absente
FORGET, Hélène Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Hélène Forget, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
 - 2.1 Cent-quarante-huitième réunion (21 mars 2023)
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Projet de création d'un continuum baccalauréat-maîtrise en nutrition
4. Projet de création d'une maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales
5. Projet d'ajout du profil infirmière praticienne spécialisée en soins aux adultes au DESS et à la maîtrise en sciences infirmières
6. Projet de création d'un DESS en cybersécurité
7. Projet de modification du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)
8. Mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes et de la liste des programmes dits « exempts »
9. Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques
10. Dépôt du rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés
11. Calendrier des rencontres de la sous-commission des études pour l'année universitaire 2023-2024
12. Période d'information et questions
13. Prochaine réunion (22 août 2023)
14. Clôture de la séance

2. Procès-verbal

2.1 Cent-quarante-huitième réunion (21 mars 2023)

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-quarante-huitième réunion (21 mars 2023), et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études que l'équipe de coordination du Décanat des études travaille actuellement à la mise en œuvre des nouveaux programmes suivants, dont l'ouverture des admissions est prévue pour l'hiver 2024 : le DESS en gestion des technologies d'affaires, le programme court de deuxième cycle en gouvernance numérique, le programme court de deuxième cycle en

transformation numérique, ainsi que le programme court de premier cycle en santé psychologique et mieux-être au travail. Elle ajoute que l'équipe de coordination travaille aussi à mettre en œuvre le projet de modification des programmes de deuxième cycle en éducation.

3. Projet de création d'un continuum baccalauréat-maîtrise en nutrition

La doyenne des études met en contexte le projet : celui-ci s'inscrit dans le développement de programmes en santé dans lequel l'UQO est engagée. Le premier programme de grade en santé qui ouvrira est le baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées et le deuxième sera le continuum baccalauréat-maîtrise en nutrition. La doyenne des études invite ensuite les personnes promotrices, madame Annie Aimé, professeure au Département de psychoéducation et de psychologie, monsieur Maxime Banville, diététiste-nutritionniste et chargé de cours au Département des sciences infirmières, madame Jacynthe Lafrenière, diététiste-nutritionniste, ainsi que madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Les personnes promotrices du programme se présentent et madame Lapointe débute la présentation en mentionnant que si la nutrition est un nouveau créneau pour l'UQO, le projet proposé est en cohérence avec le développement des dernières années dans le secteur de la santé. Elle explique qu'il y a de grands besoins en main-d'œuvre pour l'Outaouais, mais qu'il existe peu d'offres de formation au Québec. Elle ajoute que, depuis 2018, le Cégep de l'Outaouais offre le DEC en techniques de diététique, ce qui se traduit par un bassin de recrutement intéressant pour le programme proposé.

Madame Lafrenière enchaîne en mentionnant les principaux facteurs qui ont motivé le choix de créer un continuum baccalauréat-maîtrise :

- L'offre de programme au Québec et ailleurs au Canada;
- Les besoins de la profession;
- Exigences de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ);
- Nouveaux axes pour la profession;
- Nécessité et volonté de développer davantage le volet santé mentale en nutrition chez les diététistes-nutritionnistes.

Madame Lafrenière mentionne que l'ODNQ appuie la création d'un continuum et que l'ODNQ poursuit d'ailleurs des démarches pour faire valoir que la maîtrise devrait être obligatoire pour l'accès à l'ODNQ.

Madame Aimé poursuit avec une présentation de la philosophie du programme qui est basé sur trois compétences transversales : 1) Établir des relations significatives, 2) Agir de façon socialement acceptable et 3) Réfléchir à son activité professionnelle. Elle s'attarde ensuite à la place qu'occupe le domaine de la santé mentale dans le programme : selon elle, les troubles des conflits alimentaires, l'image corporelle, l'alimentation intuitive, etc. sont des concepts très présents en santé mentale et gagneraient à être intégrés dans un cursus universitaire en nutrition. Elle ajoute que l'UQO possède déjà une expertise dans le domaine. Elle mentionne finalement que la maîtrise servira à pousser la recherche dans le domaine, particulièrement grâce à l'utilisation de la littérature scientifique dans la pratique.

Monsieur Banville présente ensuite la formation pratique et les stages. Il mentionne que le programme de l'UQO se démarque par son approche pratique avec 17 % de crédits en laboratoire et 20 % de crédits en stage. Il précise notamment qu'il y a un stage d'intégration des connaissances à la fin de chacune des trois premières années et que la quatrième année est composée de trois stages qui forment un practicum d'un an. Il ajoute que ce practicum d'une année complète offre plusieurs avantages, soit une expérience approfondie, l'acquisition de compétences supplémentaires ainsi que le développement de relations professionnelles.

Madame Lapointe se penche ensuite sur le processus d'admission. Elle explique que les conditions d'admission et les critères de sélection ont été établis dans le but de promouvoir l'inclusivité et l'engagement envers la profession, et ce, pour entre autres contrer l'attrition très élevée dans les programmes en nutrition :

- Ajout de critères de sélection autre que le dossier académique;
- Test CASPer;
- Questionnaire de motivation;
- Gestion du contingentement :
 - Place réservée pour une personne membre des Premières nations et Inuits du Québec;
 - Places réservées pour les personnes détenant un DEC en techniques de diététique.

Madame Lapointe précise que l'accès à la maîtrise sera réservé aux personnes étudiantes de l'UQO qui ont réussi le baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3.

Pour terminer la présentation, madame Lafrenière résume les forces du programme, notamment sa structure en continuum baccalauréat-maîtrise sur 4 ans, son contenu enrichi en nutrition clinique, en nutrition publique, en entrepreneuriat et en santé mentale ainsi que ses critères d'admission inclusifs et qui ne reposent pas uniquement sur l'excellence académique.

Une première intervention d'un sous-commissaire porte sur la manière dont ont été établis le contingentement et les critères de sélection. Madame Lapointe répond que la capacité d'accueil du programme a été établie à 40 personnes étudiantes par année en tenant compte des particularités du programme, notamment les cours en laboratoire et le nombre de places de stage disponibles dans la région de l'Outaouais. Elle ajoute que le souhait est éventuellement d'étendre le bassin de recrutement, en Abitibi par exemple, et que le contingentement pourra être réévalué au moment opportun. En ce qui concerne la gestion du contingentement et les critères de sélection, madame Lapointe explique qu'ils pourront être appelés à évoluer au fil du temps, car nous ne connaissons pas encore le profil des personnes candidates au programme de l'UQO. Elle précise toutefois qu'il était important pour le comité de développement de réserver des places aux personnes détentrices d'un DEC en techniques de diététique, car elles n'ont pas toujours l'occasion d'être admises dans les programmes en nutrition et qu'elles sont des candidates intéressantes. Le comité de développement souhaite aussi favoriser l'admission de personnes autochtones. En réponse à une deuxième question du sous-commissaire, madame Lapointe confirme que le développement de nouveaux secteurs, comme la nutrition, demande toujours ressources importantes, notamment des ressources professorales. Elle précise toutefois que selon l'analyse financière du projet, laquelle sera soumise au conseil d'administration de l'UQO le moment venu, le délai de récupération sera assez rapide en fonction de l'effectif étudiant. Madame Aimé ajoute que des personnes du milieu et des collègues ont déjà manifesté de l'intérêt pour enseigner dans le programme. De plus, madame Lafrenière croit qu'un baccalauréat offert en français dans le domaine de la nutrition devrait attirer les personnes enseignantes.

En réponse à l'intervention d'un autre sous-commissaire, monsieur Banville apporte des précisions sur les cours obligatoires en communication et en éducation et madame Lapointe confirme que le test Casper sera exigé pour toutes les bases d'admission et que cette information sera corrigée dans le projet qui sera soumis à la commission des études. Enfin, en réponse à une dernière question du sous-commissaire, monsieur Banville répond que, en effet, certains laboratoires déjà existants à l'UQO pourront être utilisés pour certains cours en nutrition. Madame Lafrenière précise toutefois qu'un laboratoire spécialisé en nutrition devra être aménagé.

Un sous-commissaire salue l'idée d'un continuum baccalauréat-maîtrise qui servira à démarquer l'UQO et souligne la qualité des lettres d'appui. Il ajoute qu'il aurait aimé avoir plus de justifications pour les catégories de personnes candidates et les critères de sélection : test CASPer, pondération (30 %) pour le questionnaire de motivation, place réservée à une personne membre des Premières Nations ou des Inuits du Québec. Madame Lapointe répond qu'il serait en effet pertinent de clarifier dans le projet les choix qui ont été faits en ce qui concerne la sélection des personnes candidates.

Un sous-commissaire se questionne sur les cours préalables requis à l'admission, car l'UQO semble plus exigeante que d'autres universités. Madame Lafrenière explique que le comité de développement a poursuivi ses réflexions à ce sujet depuis que le projet

leur a été soumis. Monsieur Banville précise que les cours préalables en chimie et en biologie seront essentiels, mais que les cours de physique ne seront finalement pas exigés. Il ajoute que les réflexions se poursuivent en ce qui concernant les préalables en mathématiques. Madame Lapointe ajoute que les préalables exigés seront harmonisés dans les différentes bases d'admission. Le sous-commissaire trouve qu'il y a peu de crédits accordés à la recherche dans la maîtrise. Madame Lafrenière répond qu'il y a différentes activités qui permettront aux personnes étudiantes de développer des compétences en recherche : un cours de méthodologie en première année, un cours de recherche quantitative et un de recherche qualitative, le projet intégrateur. Elle rappelle que la maîtrise proposée est de type professionnel et non de type recherche et que les personnes étudiantes seront amenées à se bâtir un portfolio de compétences, incluant des compétences en recherche. Le sous-commissaire mentionne enfin qu'il serait intéressant d'ajouter dans le projet qu'il existe un laboratoire de chimie en sciences naturelles qui pourrait être partagé, idée à laquelle madame Lafrenière adhère.

Un sous-commissaire se demande si les personnes étudiantes pourront être placées en stage ailleurs que dans les CISSS et croit qu'il serait important de mentionner que la personne coordonnatrice de stages devra être embauchée à temps plein et de préciser les besoins d'embauche. Madame Lafrenière confirme que les personnes étudiantes pourront être placées ailleurs qu'au CISSS en Outaouais, notamment lors de la dernière année du continuum où elles auront la possibilité de se spécialiser.

Les membres de la sous-commission des études remercient les personnes promotrices pour leur excellent travail et leur présentation.

Les personnes invitées quittent la séance et la doyenne des études résume les éléments qui devront être bonifiés dans le projet avant sa soumission à la commission des études.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un continuum baccalauréat-maîtrise en nutrition (résolution 149-SCE-336).

4. Projet de création d'une maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales

Monsieur Martin Laberge se déclare en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quitte la séance.

La doyenne des études invite madame Élénna Choquette et monsieur Mathieu Perron-Dufour, professeur·es au Département des sciences sociales, et monsieur Félix Saint-Hilaire, agent de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Choquette met d'abord en contexte le projet : le programme proposé appartient au champ des sciences sociales, adopte une approche multidisciplinaire et est ancré dans les études critiques. Elle présente ensuite les différentes opportunités en lien avec le programme :

- L'étude d'opportunité socioéconomique a permis d'identifier plusieurs milieux de travail potentiels : l'économie sociale et solidaire, les organismes gouvernementaux et parapublics ou le secteur privé. Un sondage mené auprès de 12 organisations a démontré que 87 % d'entre elles ont besoin de recruter des personnes diplômées dans le domaine des sciences sociales. Le sondage a aussi permis d'identifier certaines compétences recherchées par les organisations, notamment en analyse des phénomènes sociaux, en analyse critique et en rédaction, lesquelles compétences s'alignent avec le programme proposé.
- En ce qui a trait à l'opportunité institutionnelle, la maîtrise proposée permettra de faire le pont entre les programmes existants au premier cycle et au troisième cycle en sciences sociales, lesquels sont également multidisciplinaires. La nouvelle maîtrise répond aussi aux deux premières grandes cibles du Plan stratégique 2022-2026 de l'UQO, car elle favorisera

le recrutement et la rétention de la population étudiante dans les programmes de l'UQO et contribue au développement de programmes qui traitent d' « enjeux multidisciplinaires sociaux et mondiaux, actuels ou en émergence ». De plus, la nouvelle maîtrise permettra à toutes les ressources professorales de participer à la formation de la relève en recherche en sciences sociales.

- L'opportunité systémique repose sur l'absence de programmes semblables au Québec et à Ottawa. Les maîtrises existantes comparables portent toutes sur des objets d'études, tandis que la maîtrise proposée a la particularité de pouvoir s'adapter aux problématiques et enjeux en émergence.

Madame Choquette présente ensuite les objectifs généraux du programme qui sont partagés par les deux profils : 1) Intervenir de manière indépendante et soutenue sur des enjeux de société et 2) Produire des analyses des phénomènes sociaux, des analyses critiques. Elle ajoute que le profil recherche a comme objectif de développer la participation aux processus de production et de validation des savoirs en sciences sociales, tandis que le profil professionnel a comme objectif plus spécifique l'évaluation des processus de production et de validation des savoirs en sciences sociales. Madame Choquette termine en présentant les prévisions d'effectifs étudiants et les bassins de recrutement.

Un sous-commissaire demande si le programme souhaite aussi attirer des personnes étudiantes provenant de l'extérieur de l'UQO. Monsieur Saint-Hilaire répond que ce n'est pas mentionné dans le projet, mais qu'il y a en effet une possibilité de recruter des personnes candidates à l'international et dans d'autres universités francophones de la région. Monsieur Perron-Dufour ajoute que le souhait est d'attirer des personnes intéressées qui ne sont pas rattachées aux disciplines proposées dans les maîtrises existantes dans ces autres universités.

Un autre sous-commissaire est étonné de constater qu'il n'y a pas davantage de multidisciplinarité dans le programme et que cette particularité pourrait servir à attirer plus de personnes étudiantes. Madame Choquette explique que la maîtrise s'inspirera de ce qui se fait actuellement au doctorat en sciences sociales appliquées, lequel se distingue des programmes des autres universités, entre autres en misant sur le coenseignement. Elle ajoute que les personnes étudiantes pourront suivre des cours optionnels provenant d'autres départements. Le sous-commissaire répond qu'il faudrait mettre ces éléments en lumière dans le projet. Monsieur Perron-Dufour répond qu'ils prendront en considération cette suggestion du sous-commissaire et que le Séminaire thématique en sciences sociales se prêterait très bien au coenseignement. Le sous-commissaire souligne qu'il y a peu de professeur·es qualifié·es pour donner les 8 nouveaux cours et s'inquiète sur l'attraction des personnes étudiantes pour le programme : il faut mettre plus en valeur la multidisciplinarité. Monsieur Perron-Dufour répond que l'ensemble des professeur·es du Département des sciences sociales seront mobilisé·es pour ce nouveau programme, mais que le comité a choisi de présenter 5 professeur·es en particulier dans le projet. Madame Choquette comprend que le sous-commissaire souhaiterait voir plus de professeur·es pour mieux soutenir la proposition et mettre la multidisciplinarité de l'avant : le projet pourra être ajusté en fonction de la recommandation du sous-commissaire.

Un sous-commissaire se demande s'il est possible d'opter pour le grade de maîtrise ès sciences au lieu de maîtrise ès arts pour le profil avec mémoire. Il dit adhérer aux propos de son collègue et croit que l'aspect multidisciplinaire du programme doit être mieux valorisé dans le projet et que le doctorat en sciences sociales appliquées est en effet un bon modèle à suivre.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Choquette et monsieur Perron-Dufour pour leur excellent travail et leur présentation.

Lors des délibérations, certains sous-commissaires mentionnent que si le projet est pertinent, il doit être amendé et bonifié en ce qui a trait aux ressources professorales et à l'aspect multidisciplinaire. Un sous-commissaire se demande si le projet ne devrait pas être présenté à nouveau à la sous-commission des études, tandis qu'un autre membre ne croit pas que cela soit nécessaire si les modifications proposées sont intégrées au projet avant sa soumission à la commission des études.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'une maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales (résolution 149-SCE-337).

Monsieur Martin Laberge rejoint la séance.

5. Projet d'ajout du profil infirmière praticienne spécialisée en soins aux adultes au DESS et à la maîtrise en sciences infirmières

La doyenne des études invite madame Lucie Lemelin, responsable des programmes en sciences infirmières IPS, à présenter le projet.

Madame Lemelin mentionne d'entrée de jeux que les programmes d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) sont hautement réglementés. Elle ajoute qu'il existe 5 domaines de pratique IPS au Québec, que l'UQO en offre déjà 4 (néonatalogie, santé mentale, soins pédiatriques et soins de première ligne) et que peu d'universités offrent tous les domaines IPS. Elle explique que cela fait déjà quelque temps que les partenaires cliniques de l'UQO (CISSS de l'Outaouais et des Laurentides) ont exprimé leurs besoins dans le domaine des soins aux adultes et elle pense que l'UQO est prête à ajouter ce cinquième domaine à son offre de formation. Madame Lemelin présente ensuite la structure et les principales caractéristiques du programme :

- Combinaison DESS + maîtrise;
- Programme à temps complet, offert sur deux ans et demi;
- Tronc commun : cours communs avec les autres programmes IPS et les autres programmes de deuxième cycle en sciences infirmières;
- Gradation dans les cours spécialisés au profil soins aux adultes;
- Structuré dans un cadre légal (nombre d'heures minimal dans certaines disciplines, etc.);
- Cours appliqués pour mettre en pratique la théorie;
- Séminaire d'intégration;
- Cours d'un crédit portant sur la santé mentale.

Madame Lemelin termine en disant qu'il faut travailler au développement des programmes IPS au Québec et souligne que le baccalauréat en sciences infirmières de l'UQO fonctionne très bien. Elle réitère les besoins dans le domaine des soins aux adultes et croit que le programme proposé est intéressant et s'appuie sur des bases solides.

Un sous-commissaire souligne la qualité du programme proposé et croit qu'il est en effet nécessaire pour continuer la progression des programmes en sciences infirmières à l'UQO.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Lemelin pour son excellent travail et sa présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet d'ajout du profil infirmière praticienne spécialisée en soins aux adultes au DESS et à la maîtrise en sciences infirmières (résolution 149-SCE-338).

La doyenne des études propose de passer aux points 8 à 11. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de modifier l'ordre des points restants comme suit :

6. Mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes et de la liste des programmes dits exempts
7. Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques
8. Dépôt du rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés

9. Calendrier des rencontres de la sous-commission des études pour l'année universitaire 2023-2024
10. Projet de création d'un DESS en cybersécurité
11. Projet de modification du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)
12. Période d'information et questions
13. Prochaine réunion
14. Clôture de la séance

6. Mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes et de la liste des programmes dits exempts

La doyenne des études présente la mise à jour du calendrier des évaluations périodiques des programmes.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et de la liste des programmes dits « exempts » (résolution 149-SCE-339).

7. Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques

La doyenne des études dépose le rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques.

8. Dépôt du rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés

La doyenne des études dépose le rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés.

9. Calendrier des rencontres de la sous-commission des études pour l'année universitaire 2023-2024

La doyenne des études dépose le tableau des instances 2023-2024.

La doyenne des études constate le peu de temps restant à la rencontre et propose d'ajourner la présente séance à demain.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée à 11 h 47 et reprise demain, le 10 mai 2023, à 9 h.

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – 10 MAI 2023

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Hélène Forget, constate le quorum et déclare, le mercredi 10 mai 2023, à 9 h 04, la reprise des travaux de la séance ajournée de la sous-commission des études du 9 mai 2023.

10 mai 2023					
Membres	Présent·e	Absent·e	Membres	Présent·e	Absent·e
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X		MARTIN, Suzanne Chargée de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables		X*	MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X	
GOSSELIN, Éric Professeur, Département de relations industrielles		X*	PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales		X

LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières		X*			
Personnes invitées	Présent-e	Absent-e	Personnes observatrices	Présent-e	Absent-e
ADI, Kamel Professeur, Département d'informatique et d'ingénierie	X		LAPOINTE, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	
BENSOUDA, Reda Coordonnateur du développement de l'innovation numérique et de la cybersécurité	X				
CHÉNIER, Valérie Agente de recherche, Décanat des études	X				
FAUBERT-RAYMOND, Emilie Agente de recherche, Décanat des études	X				
Présidente	Présente	Absente	Secrétaire	Présente	Absente
FORGET, Hélène Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

10. Projet de création d'un DESS en cybersécurité

La doyenne des études invite monsieur Kamel Adi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, monsieur Reda Bensouda, coordonnateur du développement de l'innovation numérique et de la cybersécurité, et madame Emilie Faubert-Raymond, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Monsieur Adi met d'abord en contexte le projet en démontrant l'importance de la cybersécurité à l'aide de quelques exemples : 1) le Plan d'action national en matière de cybersécurité du gouvernement du Canada, 2) la création du Consortium national pour la cybersécurité (dont l'UQO est membre) et 3) les programmes d'innovation en cybersécurité du Québec. Il présente ensuite les variables clés l'industrie canadienne de la cybersécurité par rapport au secteur des TIC qui démontrent une croissance marquée de l'industrie de la cybersécurité entre 2018 et 2020. Monsieur Adi présente aussi quelques statistiques pour illustrer les tendances et perspectives d'emplois en cybersécurité : la pénurie de main-d'œuvre est claire, ce qui se traduit par un marché important de l'emploi, d'autant plus que le salaire médian au Canada pour ce type de poste est de 130 000 \$.

Monsieur Adi situe le DESS en cybersécurité dans les développements dans l'offre de formation en sciences informatiques à l'UQO. Dans les développements récents, il mentionne les différents certificats qui peuvent servir de composantes au nouveau baccalauréat par cumul de certificats en innovation numérique, les deux nouvelles concentrations du baccalauréat en informatique (Cybersécurité et Science des données et intelligence artificielle) ainsi que le DESS en science des données et intelligence artificielle. Dans les développements à venir, il mentionne le baccalauréat en cybersécurité et celui en science des données et intelligence artificielle qui est actuellement en étude de faisabilité. Monsieur Adi présente ensuite les deux profils du DESS proposé, soit Techniques avancées de cyberdéfense et Investigation numérique, et explique qu'ils ont été choisis en fonction des besoins du marché. Il liste aussi différents rôles que pourront exercer les personnes diplômées en fonction du profil choisi.

Finalement, monsieur Adi présente les principales caractéristiques du programme et sa structure :

- Conditions d'admission : base études universitaires et base expérience;
- Programme offert aux trimestres d'automne et d'hiver, à temps complet et à temps partiel;
- Choix entre essai ou stage de 12 crédits;
- 12 crédits obligatoires communs aux deux profils, dont un cours de méthodologie de recherche;
- 6 crédits optionnels à choisir en fonction du profil souhaité.

Une première question d'un sous-commissaire porte sur les conditions d'admission : il se demande comment sera évaluée la pertinence de l'expérience sur la base expérience et s'il est aussi possible de préciser ce qui est entendu par « avoir des connaissances de base en mathématiques et en informatique ». Monsieur Adi répond que les personnes détentrices d'un baccalauréat en informatique ou en génie possèdent toutes les connaissances nécessaires. En ce qui concerne l'expérience pertinente, il explique que le choix de ne pas énumérer des domaines d'expérience a pour but de donner de la flexibilité à la personne responsable du programme pour la sélection des personnes candidates. Le sous-commissaire souligne toutefois que préciser certaines informations dans les conditions d'admission pourrait favoriser l'attraction de personnes candidates. La doyenne des études en profite pour mentionner qu'un comité sera mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2026 pour réviser les conditions dans l'ensemble des programmes, en commençant par les programmes de cycles supérieurs.

Un autre sous-commissaire demande si ce sont les professeur·es qui vont proposer des projets pour les personnes étudiantes qui choisiront le cheminement avec essai. Monsieur Adi répond que la proposition du projet pourra venir de la personne étudiante ou du ou de la professeur·e. Il en profite pour mentionner que l'UQO est actuellement en négociation avec l'école d'ingénieurs CESI, en France, pour signer une entente afin d'accueillir une cohorte d'une dizaine de personnes étudiantes par année. Un sous-commissaire se demande si la création de 5 nouveaux cours optionnels ne risque pas de diluer les personnes étudiantes et si ces cours optionnels pourront être suivis par des personnes étudiantes d'autres programmes. Monsieur Adi répond qu'il faudra bien gérer l'horaire des cours pour maximiser les inscriptions et que ces cours pourront notamment être suivis par les personnes étudiantes inscrites à la maîtrise en sciences et technologies de l'information.

En réponse à la question d'un sous-commissaire, monsieur Adi dit que l'UQO devra en effet faire face à la compétition d'autres universités, à l'échelle locale et internationale, et que ce sera à l'UQO d'innover et d'accélérer le développement de programmes pour être la première à offrir des formations dans le domaine. Selon lui, le recrutement repose largement sur la qualité de la formation et la bonne réputation du programme. Il ajoute que des activités de visibilité pourront être organisées, comme la tenue de webinaires, et que la Direction des communications et du recrutement sera aussi sollicitée. Le sous-commissaire se demande aussi si certains cours du Département des sciences administratives pourraient être complémentaires à ceux du programme proposé. Monsieur Adi répond que d'autres départements pourraient en effet être appelés à collaborer aux formations en cybersécurité, car le Département d'informatique et d'ingénierie (DII) n'a pas nécessairement les compétences spécialisées en gestion, par exemple. La doyenne des études mentionne que l'UQO souhaite avoir une vision élargie de la cybersécurité : il existe déjà des collaborations avec le Département des sciences administratives et le Département des sciences comptables, et d'autres collaborations sont envisagées avec le Département de psychoéducation et de psychologie et le Département des sciences sociales.

Les membres de la sous-commission des études remercient monsieur Adi et monsieur Bensouda pour leur excellent travail et leur présentation.

Lors des délibérations, un sous-commissaire souligne la réputation du corps professoral du DII, mais aussi les difficultés de recrutement dans les programmes en informatique. Il se demande si les aspects pédagogiques ont été bien regardés pour s'assurer de l'attractivité des cours. La doyenne des études répond que la préoccupation d'offrir des cours pour lesquels le DII dispose des ressources adéquates est toujours présente et que le rôle de monsieur Bensouda est notamment d'amener les professeur·es du DII vers de nouvelles tendances. Madame Faubert-Raymond ajoute que les descriptifs de cours ont été travaillés avec madame Stéphanie Demers pour voir comment livrer les aspects théoriques et pratiques et les rendre plus attrayants.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un DESS en cybersécurité (résolution 149-SCE-340).

11. Projet de modification du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)

La doyenne des études rappelle que le projet de modification du doctorat en sciences et technologies de l'information (DSTI) s'inscrit dans le cadre de l'évaluation périodique du programme. Elle invite monsieur Kamel Adi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, ainsi que mesdames Valérie Chénier et Geneviève Cousineau, agentes de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Monsieur Adi mentionne d'entrée de jeu que le DSTI est un programme en bonne santé qui compétitionne bien avec les programmes d'autres universités. Il précise qu'il y a actuellement environ 50 personnes étudiantes actives dans le programme. Il rappelle ensuite qu'à l'issue de l'évaluation périodique du programme, 10 recommandations ont été retenues, et que le présent projet entend répondre à ces recommandations. Monsieur Adi s'attarde d'abord sur la recommandation 1 qui portait sur la création de deux concentrations : informatique et génie électrique. Il explique que les discussions sur la mise en œuvre de cette recommandation ont mené au constat que cela serait considéré comme une modification majeure du programme et exigerait une évaluation des instances externes. Il a donc été décidé de ne pas créer les deux concentrations. Monsieur Adi ajoute toutefois que la porte reste ouverte pour la création d'un doctorat en génie électrique dans le futur. Il résume ensuite les principales modifications proposées :

- Création de 10 nouveaux cours ateliers qui couvrent les champs disciplinaires des expertises du DII;
- Création d'un nouveau cours *Séminaire* pour inclure le contenu lié aux méthodologies de recherche et à la rédaction scientifique;
- Modification des conditions d'admission :
 - La moyenne minimale exigée passe de 3,2 sur 4,3 à 3,0 sur 4,3;
 - La personne candidate devra être acceptée par une direction de recherche avant de pouvoir être admise au programme;
 - Des précisions ont été apportées sur les exigences linguistiques et les critères de sélection;
- Actualisation des objectifs du programme pour mieux refléter les différents profils des personnes étudiantes;
- Résolution du comité de programme concernant la formation obligatoire d'un comité d'encadrement pour chaque personne étudiante du DSTI;
- La durée maximale du *Projet de thèse* passe de 2 à 4 trimestres;
- Ajout d'un lien vers la page UQO des études hors établissement dans l'onglet « Liens utiles » du site web du DSTI.

En ce qui concerne la banque de cours optionnels, monsieur Adi explique qu'elle est mise à jour en fonction des cours offerts au deuxième cycle.

Les sous-commissaires n'ont aucune question sur le projet.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) (résolution 149-SCE-341).

12. Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

13. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 22 août 2023.

14. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 10 h 37.



Hélène Forget
Doyenne des études



Geneviève Cousineau
Secrétaire de la sous-commission des études